



# Fiche de données de sécurité

Date de révision 29-janv.-2020

Version 4

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** VANDEX PLASTKOMPONENTE PK 75 / VANDEX ELASTICIZER PK 75 / VANDEX ELASTIFIANT PK 75

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Additif de polymère

**Catégorie de produit** PC10 - Mélanges pour le bâtiment et la construction non couvertes ailleurs

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Vandex Isoliermittel-Gesellschaft  
Industriestrasse 21  
D-21493 Schwarzenbek  
Phone: +49 4151 89 15-0  
Fax: +49 4151 89 15 50

Ce numéro de téléphone n'est en service que pendant les heures de bureau.

Pour plus d'informations, contacter : [ehs@vandex.com](mailto:ehs@vandex.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA  
Chemtrec: 1-800-424-9300 USA

<b>Europe</b>	112
<b>Autriche</b>	+43 1 406 43 43
<b>Belgique</b>	Poison center (BE): +32 70 245 245
<b>Danemark</b>	Numéro des renseignements antipoison (Danemark) : +45 82 12 12 12
<b>Finlande</b>	Poison Information Centre (FI):+358 9 471 977
<b>France</b>	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
<b>Allemagne</b>	Poison Center Berlin (DE): +49 030 30686 790 Poison Center Nord: +49 551 19240 (24h available English / German)
<b>Irlande</b>	Centre national d'information sur les poisons (Irlande) : +353 1 8379964 / + 353 1 8092566
<b>Islande</b>	+354 543 2222
<b>Italie</b>	Centre antipoison, Milan (Italie) : +39 02 6610 1029
<b>Luxembourg</b>	112
<b>Pays-Bas</b>	Centre national d'information sur les poisons (Pays-Bas) : +31 30 274 88 88 (NB : Ce service est uniquement accessible aux professionnels de la santé)
<b>Norvège</b>	Poisons Information (NO):+ 47 22 591300
<b>Portugal</b>	Centre d'information sur les poisons (Portugal) : +351 21 330 3284
<b>Espagne</b>	Service d'information antipoison (Espagne) : +34 91 562 04 20
<b>Suède</b>	Poisons Information Center (SV):+46 8 33 12 31
<b>Suisse</b>	Poison Center: Tel 145; +41 44 251 51 51
<b>Royaume-Uni</b>	111 / 0300 020 0155

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008

### 2.2 Éléments d'étiquetage

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008

EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one, Mixture of 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one & 2-methyl-2-H-isothiazol-3-one (3:1) Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants.

### 3.2 Mélanges

#### Nature chimique

Dispersion copolymère aqueuse basée sur ester de styrène/acide acrylique, sans plastifiant.

Nom chimique	No.-CE	CAS No.	Weight-%	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'Enregistrement REACH
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	220-120-9	2634-33-5	<0.04	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400)	01-2120761540-60-XX XX
Mixture of 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one & 2-methyl-2-H-isothiazol-3-one (3:1)	-	55965-84-9	<0.0014	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 2 (H310) Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) M-factor : 100	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Utilisez un savon doux, si disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Aucune information disponible.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

##### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau abondant.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuel. Récupérer séparément l'eau d'extinction des incendies contaminée. Elle ne doit pas être rejetée à l'égout.

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Précautions individuelles**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser un équipement de protection individuel.

##### **Conseil pour les répondants en cas d'urgence**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

**6.4 Référence à d'autres sections**

Voir Rubrique 8, 13 pour toute Information supplémentaire.

**7. Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Mesures d'hygiène** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation**  
 Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Keep at temperatures between 5° and 35°C (41° and 95°F). Protéger du gel.

Classe de stockage (Allemagne) LGK 12

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Utilisation(s) particulière(s)**  
 SU19 - Bâtiment et travaux de construction

**Scénario d'exposition**  
 Aucune information disponible.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition**

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France
Mixture of 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one & 2-methyl-2-H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9		Skin TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>				

TWA: pondérée dans le temps  
 STEL: Valeur limite à courte terme  
 LLV: Valeurs limites d'exposition  
 STV: À Court Terme Valeur

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

**Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de sécurité à protection intégrale. Porter des lunettes de protection résistantes aux produits chimiques et/ou des lunettes et masque de protection au cas où le contact avec les yeux et le visage est possible lors du maniement et de l'application.
<b>Protection des mains</b>	Gants résistants aux produits chimiques adaptés en caoutchouc/latex/néoprène ou autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Si nécessaire, porter des gants et/ou vêtements imperméables pour prévenir le contact avec le matériel.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
<b>Type de Filtre recommandé:</b>	Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail spécifiquement considéré.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	dispersion aqueuse
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	slightly aromatic
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>
<b>pH</b>	6-7	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>		Aucune information disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	100 °C / 212 °F	
<b>Point d'éclair</b>		Aucune information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>		Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>		Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
limite d'inflammabilité supérieure		Aucune information disponible
limite d'inflammabilité inférieure		Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>		Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>		Aucune information disponible
<b>Densité</b>		Aucune information disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Miscible à l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage</b>		Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>		Aucune information disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>		Aucune information disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>		Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>		Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>		Aucune information disponible

**9.2 Autres informations**

<b>Teneur en composés organiques volatils (COV)</b>	Aucun(e)
<b>Densité</b>	approx. 1,08 kg/l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë**

#### **Informations sur le produit**

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou divulguées le concernant.

<b>Inhalation</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Contact oculaire</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

#### **Informations sur les composants**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucune information disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Aucune information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Effets écotoxicologiques

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	log Pow
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1.3

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### Mobilité

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6 Autres effets néfastes.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

**Autres informations** D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications.

**14. Informations relatives au transport**

**ADR**

<b>14.1 ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

**IMDG**

<b>14.1 ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Polluant marin</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC</b>	Aucune information disponible

**IATA**

<b>14.1 ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

**15. Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Information sur les législations nationales**

<b>Allemagne Classification allemande WGK</b>	Danger pour le milieu aquatique/Classe 1
<b>Denmark - MAL Factor</b>	00-1

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	RG 65	-

**Union européenne**

Se reporter à la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail

Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

**Polluants organiques persistants**

Sans objet

### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Est conforme
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme
<b>DSL</b>	Est conforme
<b>PICCS</b>	-
<b>ENCS</b>	Est conforme
<b>IECSC</b>	Est conforme
<b>AICS (Australie)</b>	Est conforme
<b>KECL</b>	Est conforme
<b>NZIoC</b>	Est conforme

### Légende

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

## 16. Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### **Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H318 - Provoque de graves lésions des yeux  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H301 - Toxique en cas d'ingestion  
H311 - Toxique par contact cutané  
H331 - Toxique par inhalation  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Préparée par** Vandex  
Regulatory Affairs/Product Safety

**Date de révision** 29-janv.-2020

**Remarque sur la révision** sections de la FDS mises-à-jour, 1, 2, 3.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **Avis de non-responsabilité**

**Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la**

**substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.**

**Fin de la Fiche de données de sécurité**